



## achat bien immobilier commun avec parents

Par **babe081077**, le **09/03/2020** à **14:56**

Pourriez-vous me donner quelques conseils pour un projet d'achat immobilier ?

Nous envisageons d'acheter une maison familiale avec mes parents.  
Mes parents vont investir le fruit de la vente de leur maison existante dans ce projet.  
Nous allons contractés un prêt (mon épouse et moi) avec l'apport de mes parents pour acheter ce bien.

Nous avons vu différents régimes mais ne savons pas lequel choisir: l'indivision, la SCI familiale et la SARL familiale

Le but étant que chaque membre soit protégé et puisse avoir l'usufruit du bien en cas de décès.

Nous voudrions transmettre ce bien à nos enfants par la suite et pourquoi pas faire des donations de notre vivant.

- Si le prêt est effectué avec l'apport de mes parents sur mon compte ,pourrions nous quand même faire apparaître leurs noms dans ce projet, ou faut-il faire un montage financier spécifique ?

-Quel régime choisir pour ce projet?

Excusez-moi si je suis un peu brouillon.

Merci d'avance pour vos réponses.

Bonne journée.

Par **youris**, le **09/03/2020** à **15:10**

bonjour,

je vous conseille de consulter un notaire car plusieurs solutions sont possibles, et un notaire, professionnel du droit saura vous renseigner.

déjà un premier point, l'organisme de crédit, pour avoir la meilleure garantie exigera que l'ensemble des propriétaires du bien commun soit solidaire du prêt .

salutations